

La 4ème couleur forcing

Bien utile pour trouver un fit en majeure ou déclarer un contrat à Sans Atout, la 4ème couleur forcing est en principe, sauf rares exceptions, forcing de manche, puisque le joueur qui la produit est censé reparler. C'est-à-dire qu'elle demande, pour être utilisée, un certain nombre de points qui, ajoutés à ceux promis par le partenaire, suffisent à demander un contrat de manche.

Exemples d'emploi de la 4ème forcing

Cas n°1		Cas n°2		Cas n°3		Cas n°4		Cas n°5	
Ouvreur	Répondant								
1♦	1♥	1♣	1♠	1♦	1♠	1♥	1♠	1♥	1♠
2♣	2♠	2♥	3♦	2♣	2♥	2♦	3♣	2♣	2♦
3♥		3SA		3♥		3SA		3♣	

Lorsque le répondant a nommé une majeure et qu'il nomme, à son deuxième tour d'enchère, la quatrième couleur jusque là non nommée, son enchère est forcing. Nommer la quatrième couleur forcing signifie que la première couleur dans laquelle on a enchéri comportait 5 cartes, mais ne promet aucunement l'on possède 4 cartes dans la quatrième couleur.

Cette enchère constitue une triple interrogation à laquelle il est demandé au partenaire de répondre dans l'ordre ci-dessous :

- Possédez-vous 3 cartes dans ma majeure ?
- Sinon, possédez-vous un arrêt dans la couleur que je viens de nommer ?
- Sinon, quelle est, des deux couleurs qui sont les vôtres, celle dans laquelle vous préférez jouer ?

Deuxième redemande de l'ouvreur

Cas n° 1 : Je possède 3 cartes à ♥.

Cas n° 2 : Je ne possède pas 3 cartes à ♠, mais j'ai un arrêt à ♦.

Cas n° 3 : Je n'ai pas 3 cartes à ♠, mais j'ai 4 cartes à ♥. En effet, rien n'interdit au répondant d'avoir 4 cartes à ♥.

Cas n° 4 : Je ne possède pas 3 cartes à ♠, mais j'ai un arrêt à ♣.

Cas n° 5 : Je ne possède pas 3 cartes à ♠, je n'ai pas d'arrêt à ♦, mais j'ai 5 cartes à ♣.

·Le répondant choisit le contrat final. Il peut éventuellement poursuivre les enchères dans le but d'explorer un chelem.